

# **COMMUNICATION DU SEAS SUR LES PROGRAMMES SOCIAUX**

---

**Mai 2017**

## INTRODUCTION

Le Secrétariat d'Etat Aux Affaires Sociales a un mandat de développer un cadre technique pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et ceci en coordination avec les Ministères du secteur sociales tel que le Ministère de la santé, le Ministère de l'Education, le Ministère de la Femme et Famille, le Ministère délégué chargé de la décentralisation, le Ministère délégué chargé du logement.

La mise en place du Secrétariat d'Etat aux Affaires Sociales a changé aussi de priorité et d'orientation du département anciennement appelé Solidarité conformément au décret n°2016-148/PRE fixant les attributions des Ministères. Il s'agit de sortir du domaine de l'Assistance sociale classique à une autonomisation des populations pauvres et personnes vulnérables et la promotion du social à Djibouti. La loi N°162/AN/16/7eme L d'octobre 2016 a permis d'asseoir une nouvelle organisation pour répondre à ce défi.

Le SEAS est chargé également de l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement social ainsi que la conception, la coordination, l'exécution, le suivi et évaluation des programmes sociaux.

### I. Vision et stratégie du SEAS

#### a) vision du SEAS

La Vision politique tracée par son Excellence le Président de la République S.E ISMAIL OMAR GUELLEH est de **"ne laisser aucune personne en marge de société et de construire une société plus juste et solidaire"**.

Ainsi le SEAS a pour ambition de « Construire un socle de protection sociale dont la pierre angulaire serait la mise en œuvre d'un registre social (outil de coordination et d'harmonisation des aides) et dont le périmètre d'action consiste à développer des programmes de transferts sociaux ciblés en faveurs de la population pauvre et vulnérable ».

#### b) stratégie du SEAS

La protection sociale peut améliorer la situation des ménages en réduisant leur pauvreté et leur vulnérabilité, en améliorant les résultats en santé, de nutrition et d'éducation, en aidant à la constitution d'actifs productifs et en favorisant l'augmentation des opportunités d'emploi et de génération de revenus.

Le SEAS s'est doté d'une stratégie de Protection Sociale de type filet social de sécurité (2013-2017) qui définit les axes d'intervention prioritaire. Une stratégie qui a permis de développer plusieurs programmes et projets dans le domaine de transfert sociaux tel que le projet filet social.

Le Secrétariat est actuellement en train d'élaborer une révision de sa stratégie (2018-2022) qui prendra en compte l'extension du champ d'intervention du SEAS anciennement appelé SESN.

Cette stratégie va tenir compte de ces paramètres suivants :

- Développement de la politique de microcrédit pour promouvoir l'esprit entrepreneurial, le microcrédit ayant l'avantage de susciter une dynamique de revolving propice à l'agrandissement des projets ou à l'investissement dans les avoirs
- Adoption des Transfert Monétaire Conditionné en priorité par rapport aux TMNC (à réserver aux familles sans actifs).
- Développement du système coopératif mieux indiqué pour (i) le développement des projets (ii) la promotion de la solidarité et (iii) la fixation des populations transhumantes.

Une stratégie 2017-2022 pourra relever les défis de la sortie de l'assistanat :

- La promotion de l'emploi et des revenus. La lutte contre la pauvreté.
- La promotion de l'accès aux services sociaux de base.
- Les stratégies transversales.
- Les réponses aux attentes des personnes aux besoins spécifiques.
- Le développement des régions dans le cadre de PDR.

## **II. Les programmes de transferts sociaux mis en œuvre par le SEAS**

### **a) Les programmes de transferts monétaires**

#### **1. Programme Nationale de Solidarité Famille (PNSF)**

Le PNSF est un programme lancé par le Président de la République S.E Monsieur Ismaël Omar Guelleh, le 07 Janvier 2016 à Damerjog et financé par le Gouvernement à travers le Fonds de Solidarité Nationale

En 2017, la programmation du PNSF est revue et le transfert est passé de 18000 FDJ à 30 000 FDJ. La première phase d'intervention va concerner une sous-préfecture de chaque région de l'intérieur et en tout une couverture de 4000 ménages.

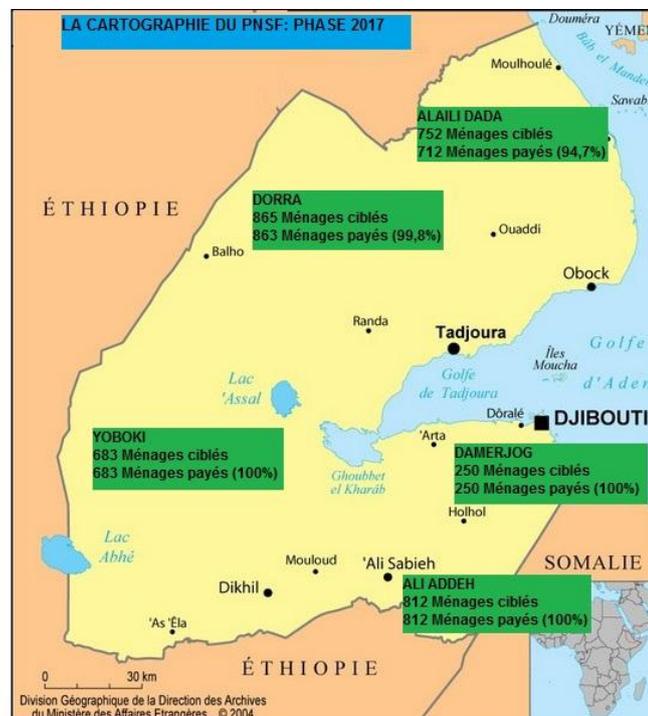
Déterminant puissant de la lutte contre la pauvreté , il combine des actions de court et long terme , en mettant l'accent sur le ciblage des populations les plus démunies , à travers une approche fondée sur la coresponsabilité « conditionnalité » en exigeant de la part des bénéficiaires certains changements de comportement notamment sur la santé et l'éducation des enfants

Améliorer les conditions de vie des plus démunies en augmentant leurs revenus et réduisant l'insécurité alimentaire et à long terme, briser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté en renforçant le capital humain.

Nom du programme	Population ciblée	Cible prévu pour 2017	Réalisé	Budget prévu	Dépenses décaissé
PNSF	Famille en extrême pauvreté (Seuil pauvreté = 104000 fdj l'an	4000 ménages	3364 Soit 85% atteint	503 496 000	196 008 000 SOIT 39% de décaissement

### Résultats attendus du PNSF

1. Une **amélioration** des conditions de vie des ménages bénéficiaires;
2. La **redynamisation** de l'économie locale à travers la hausse de la consommation
3. Un **renforcement** des capacités des ménages pauvres et indirectement des organisations et collectivités locales impliquées
4. Une **hausse** de la consommation alimentaire des ménages et du niveau de bien-être sociale (alimentation, éducation et santé)



## 2. Projet d'assistance sociale aux étudiants à besoins spéciaux

Le projet d'assistance aux étudiants handicapés de l'UD consiste à octroyer une bourse mensuelle de 15000 FDJ ;

L'objectif de ce projet est d'assurer une autonomisation et un meilleur encadrement social au profit des étudiants atteints d'un handicap moteur en vue de favoriser l'accès et la réussite à l'enseignement supérieur.

Dans le cadre de ce projet pilote, le SEAS en collaboration avec l'UD a réalisé une enquête sociale pour préciser la proportion des étudiants handicapés et en situation de précarité.

Ce programme a touché depuis sa mise en œuvre plus de 36 étudiants présentant un handicap physique de l'UD.

Nom du programme	Population ciblée	Cible prévu pour 2017	Réalisé	Budget prévu	Dépenses décaissé
Assistance aux étudiants et enfants à besoin spéciaux	Elèves, enfants, étudiants présentant une déficience physique (Handicap) et ayant issus des familles pauvres	200(à préciser)	104 soit 52% atteint <i>58 élèves handicapés</i> <i>17 Enfants à besoin sociaux</i> <i>29 étudiants de l'UD</i>	14 000 000	9.560.000 Fdj Soit 61%

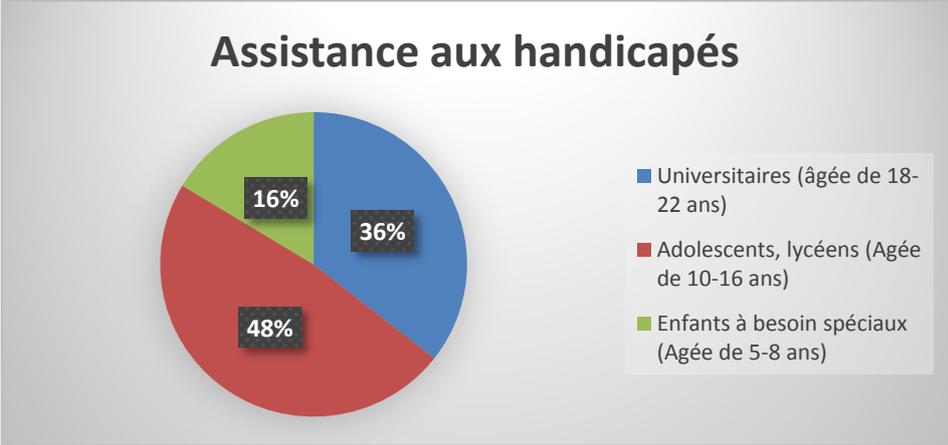
En 2016, le SEAS et le MENFOP ont travaillé sur une convention de partenariat pour apporter une assistance aux élèves des lycées présentant un handicap physique et ainsi ouvrir des cellules d'assistance sociale pour déterminer les élèves en situation détresse.

Pour l'année 2016-2017, **58 élèves ont bénéficiés de la bourse.**

Il faut avoir à l'esprit que les élèves handicapés sont souvent défavorisés par des barrières physiques et sociales qui les empêchent de suivre régulièrement les cours et de participer pleinement à la vie de la société

**L'objectif du programme est de** Lutter contre l'abandon et la déperdition scolaire pour ainsi assurer l'égalité des chances et augmenter les performances et la réussite des élèves.

Cette aide sociale est conçue de manière à offrir un meilleur encadrement social aux élèves handicapés issus de milieux défavorisés



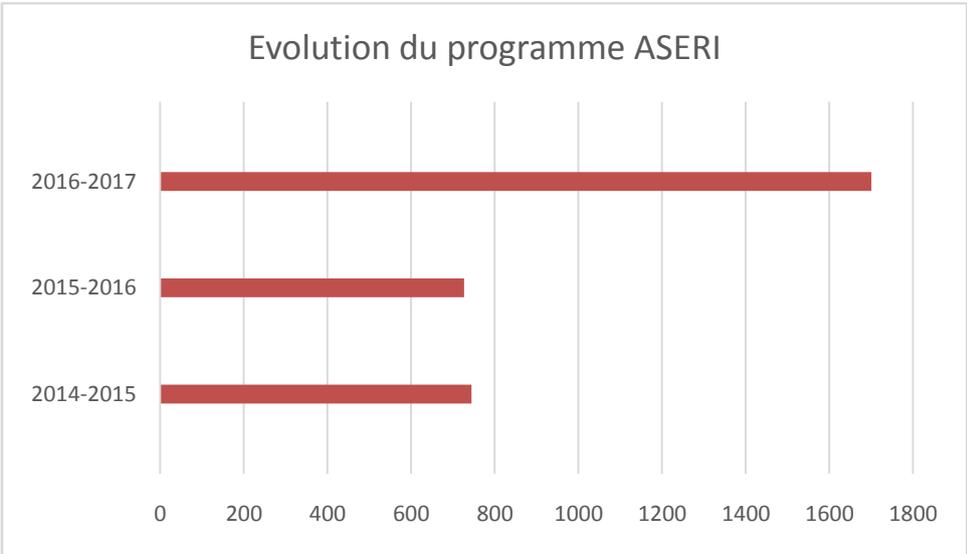
b) Les programmes de transferts quasi-monétaires

**1. Programme d'assistance des étudiants de l'Université de Djibouti issus de régions de l'intérieur (ASERI)**

Le SEAS a mis en œuvre un programme de transfert quasi-monétaire destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur et issus des régions d'intérieur.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de protection sociale et permet le renforcement du capital humain, un moyen sûr pour lutter contre la pauvreté et casser le cercle vicieux de la pauvreté.

Nom du programme	Population ciblée	Bénéficiaires 2016	Bénéficiaires 2017	Budget prévu	Dépenses décaissé
Assistance aux étudiants des régions de l'intérieur	Etudiants de l'UD issus des régions de l'intérieur et ayant issus des familles pauvres	727 étudiants	1701 étudiants Soit une augmentation de 130%	221 600 000 fdj	90 334 301 fdj Soit 41%



De ce fait, pour concrétiser ces actions, le SEAS (anciennement appelé SESN) a signé depuis 2013 une convention avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENSUR) au mois de décembre 2013 pour mettre en œuvre des programmes d'assistance sociale auprès des étudiants de l'université de Djibouti en situation de précarité.

Cette assistance sociale est reconduite chaque année universitaire.

Cette convention encadre deux programmes :

- Programme pour les étudiants handicapés mis en œuvre depuis 2012 ;
- Programme destiné aux étudiants issus des régions d'intérieur (ASERI) mis en œuvre depuis 2012.

Enfin, la finalité de ce programme est double :

- Contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités des étudiants;
- Inciter les étudiants à continuer leurs études supérieures pour rompre le cycle de transmission intergénérationnelle de la pauvreté ;

L'objectif général du projet est d'augmenter le taux de fréquentation et de réussite des étudiants issus des régions d'intérieur en neutralisant certains facteurs qui réduisent l'accès à l'enseignement supérieur pour ces étudiants.

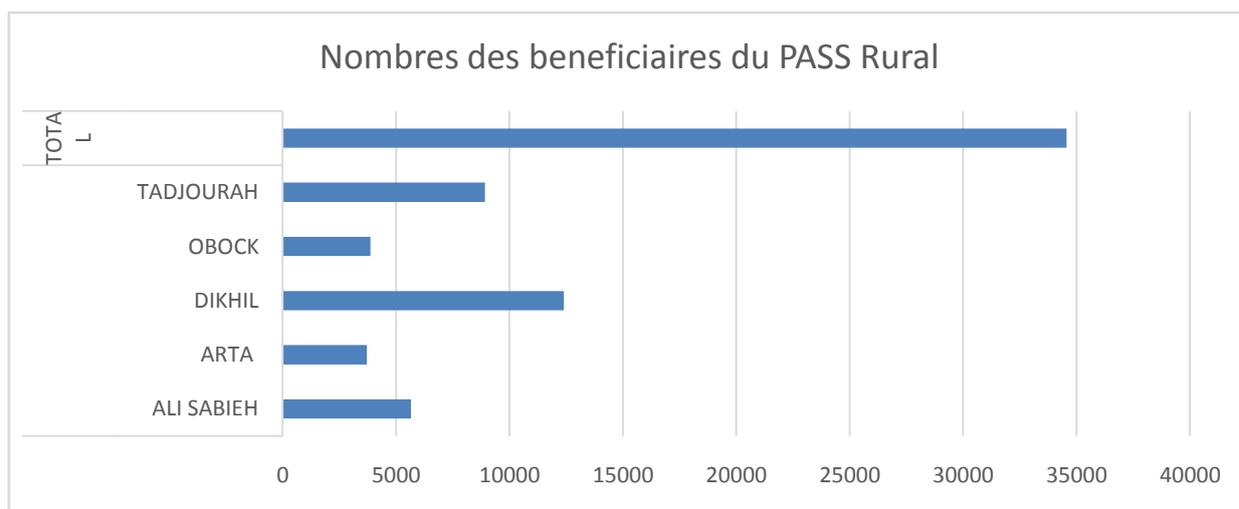
**NB : Le SEAS a élargi cette année, l'assistance aux étudiants vulnérables de Djibouti ville surtout à Balbala pour l'année universitaire 2016-2017. Pour la première fois, les étudiants issus des familles extrême pauvres et ayant l'ambition de continuer leurs études ont bénéficié aussi du programme d'assistance. Plus de 400 étudiants ont été sélectionnés**

## 2. Programme d'Assistance Sociale Santé " PASS"

Le Programme d'Assistance Sociale Santé "PASS" qui garantit les prestations de soins aux personnes les plus nécessiteuses. Le SEAS est chargé de l'identification des personnes pauvres éligibles au PASS et ensuite partage les listes à la CNSS pour l'enrôlement biométrique et la remise d'une carte PASS à chaque assuré pauvre.

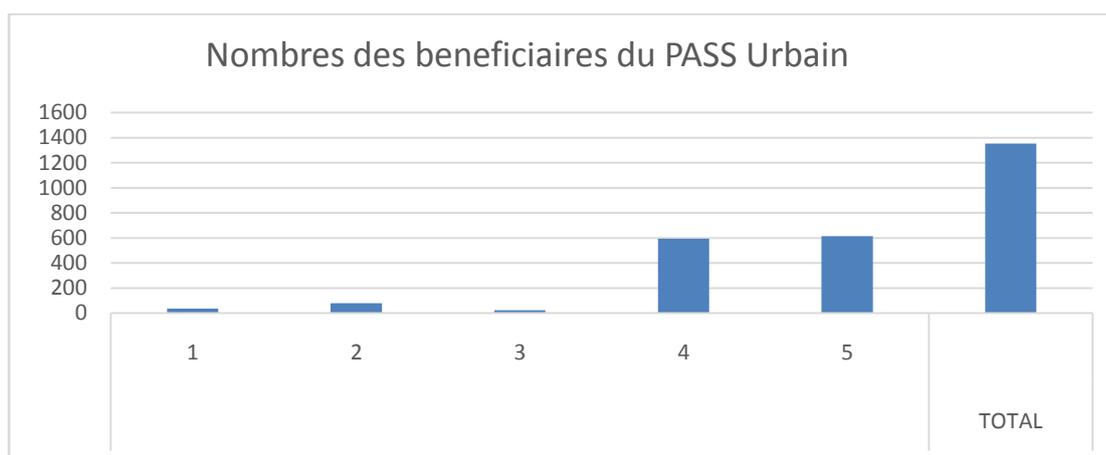
Par contre pour les localités rurales comme elles présentent des taux de pauvreté extrêmement importants, le Gouvernement a décidé d'un enregistrement universel donc sans procédure de sélection juste la vérification de la zone d'habitation et de la possession de la carte d'identité. Ainsi plus de 11.000 ménages (Environ 35.000 individus) ont été enregistrés par la CNSS et ont bénéficié la gratuité des soins à travers la carte du PASS.

Dans le cadre de la caravane médicale dont plus de **33.786** personnes ont été soignées, le SEAS a décaissé sur le fonds d'assurance maladie un montant de **76 073 822 FDJ**.



Depuis le dernier trimestre de 2016, le SEAS a partagé une liste de 1013 familles pauvres et habitants dans la commune de Balbalaet une autre liste de plus de 670 pour les personnes âgées sans ressource pour les enregistrer au PASS.

Le processus d'enregistrement pour ces personnes habitant en zone urbaine est en cours au niveau de la CNSS.



Compte tenu d'un nombre non négligeable des personnes enregistrées au PASS (plus de 12600) il est urgent de mettre en place les procédures administratives et financières du Fonds afin de garantir l'accès aux soins à ces personnes.

Cibles	Personnes éligibles	Bénéficiaires
Personnes âgées	670	230
Ménages pauvre(dont PMT inférieur à 104 000)	1013	252
<b>Total</b>	<b>1683</b>	<b>482</b>

**A noter** : le SEAS a prévu pour l'année 2017 d'enregistrer 1700 ménages à Djibouti ville (y compris leur conjoint et leurs enfants à charge selon les définitions de la législation en vigueur dans le pays). Un enregistrement qui se fait à travers le Registre Social.

### 3. Le projet coupons électroniques

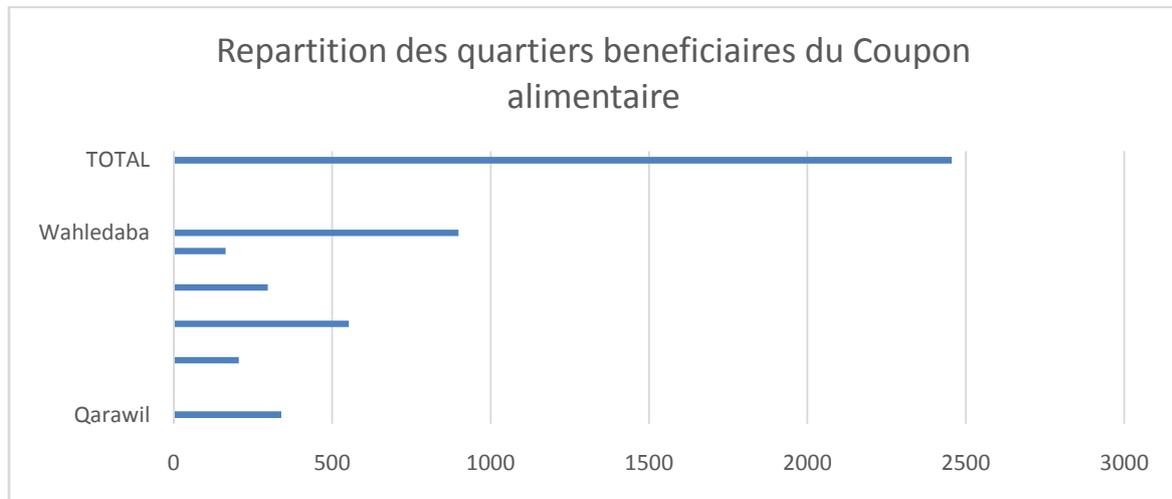
Le Secrétariat d'Etat chargé des Affaires Sociales (SEAS) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) reconduisent pour la 6ème année consécutive le projet de transferts monétaires connu sous l'appellation du coupon alimentaire, ce dernier étant un projet saisonnier particulièrement destiné pour la période de soudure (de juillet à septembre), en faveur des populations pauvres et vulnérables habitant dans la Commune de Balbala et aussi dans la commune de Boulaos.

Cette aide alimentaire sous forme électronique intervient pendant la période de soudure et dure 3 mois successives chaque année.

La valeur des transferts via coupons alimentaires est fixée à 8000 Francs Djibouti par mois et a été calculé sur base de la valeur calorifique à combler pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire modéré et sévère

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de protection sociale et permet le renforcement du capital humain, un moyen sûr pour lutter contre la pauvreté et améliorer leurs situations d'insécurité alimentaire.

Le nombre de ménages prévu pour l'assistance du PAM durant l'itération 2016-17 du projet était de 2 584, répartis dans 14 sous-quartiers (6 quartiers) de la commune de Balbala



*A noter : Cette année le projet va concerner environ 4000 ménages habitant dans les zones urbaines de djibouti villes et périurbaines présentant des taux de pauvreté élevés et la durée du projet sera prolongée d'un mois supplémentaire des achats via son téléphone auprès des kiosques de leur quartier. (Transfert électronique).*

#### 4. Programme d'Assistance sociale ponctuelle en faveur des personnes vulnérables

Ce soutien financier ponctuel vise à aider une personne ou une famille afin d'éviter la détérioration d'une situation difficile et de favoriser son bien-être social. Ce soutien est nécessairement accompagné d'un suivi social global (visite à domicile).

	2016-2017	Budget prévu	Budget décaissé
Assistance aux ménages victimes de catastrophes ou autres bouleversements	185 familles (sinistrés, 43 en 2017 et 142 en 2016)	50 000 000 FDj	28 348 694 Fdj soit 57% du budget
Appui aux distributions de vivres trimestrielles ou famille démunis	411 familles	40 000 000 FDJ	5 103 000 FDJ
Prise en compte de situations nouvelles et imprévisibles (Achat de médicament, de fournitures médicales, les équipements)	10 (Handicapés, enfants à besoin spéciaux, atteinte de maladie rares et chronique)	5 000 000 FDJ	1 237 520 Fdj

#### 5. Programme d'Assistance Sociale pour Personnes Agées Pauvres (PAPA)

Le Programme d'Assistance Sociale pour Personnes Agées Pauvres (PASPAP) est destiné à couvrir les besoins essentiels de la vie quotidienne des personnes âgées en situation de vulnérabilité. Cette assistance se présentera à la fois sous forme financière et non financière. Il s'agit également de promouvoir un vieillissement actif et sain au sein de la population djiboutienne. Les personnes âgées bénéficiaires du programme seront sélectionnées sur base des critères suivants :

- ✓ avoir 65 ans ou plus,
- ✓ posséder la nationalité Djiboutienne,
- ✓ vivre seul ou dans un ménage en extrême pauvreté,
- ✓ n'avoir aucune source de revenu (allocation retraite, revenu de travail, etc...)

Nom du programme	Population ciblée	Cible prévu	Performance atteint	Budget prévu	Dépenses décaissé
Assistance à personnes âgées vulnérables PAPA	Personnes âgées de plus de 65 ans vivant dans une extrême pauvreté	1000 personnes âgées	670 soit 67% de la cible	41 000 000	3000 000fdj

L'un des premiers objectifs concerne **l'amélioration de l'accès à la gratuité des soins de santé**. En effet, cette population est une population vulnérable sur le plan économique, et plus particulièrement sur le plan sanitaire.

Le second objectif vise à l'amélioration de leurs conditions socio-économiques à **travers le transfert monétaire**.

Le troisième objectif est **l'accès au centre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**.

Le futur centre d'accueil de personnes âgées dépendantes sera dédié à l'accueil des personnes âgées de plus de 65 ans en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile. Le centre prendra la forme d'une structure médicalisée qui accueillera les pensionnaires en chambre individuelle ou collective et qui offre, en plus de l'aide à la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, repas...) des soins médicaux spécialisés (gériatrie, kinésithérapie, etc...), et les services tels que la restauration, la blanchisserie, l'assistance sociale

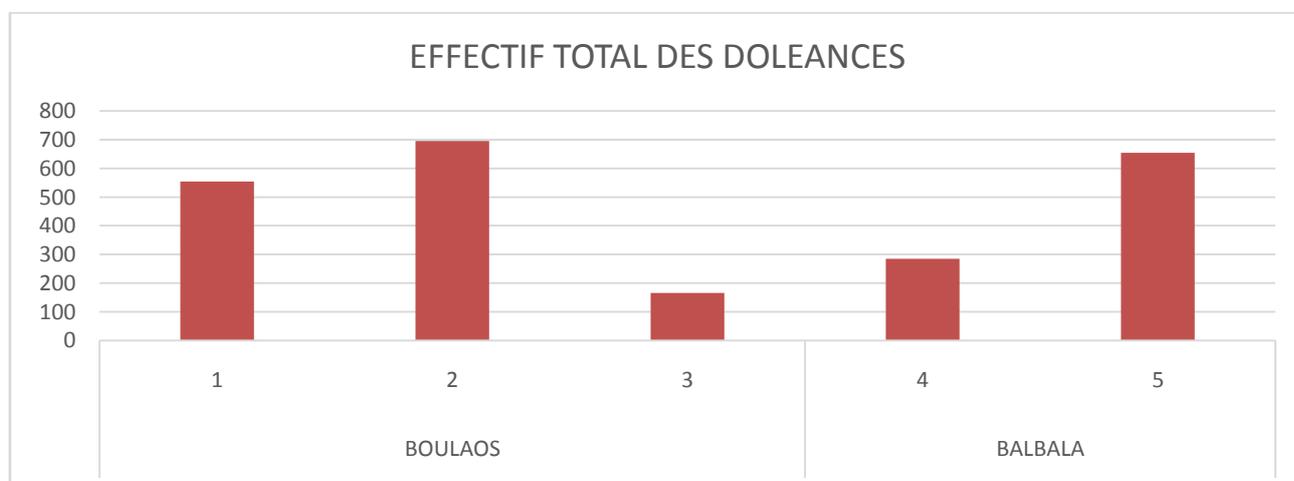
### III. Les guichets sociaux et le registre social

#### a) Guichet sociaux

Depuis le lancement et l'ouverture des guichets sociaux, le Secrétariat d'État aux Affaires Sociales a pu comptabiliser un certain nombre de doléances. En effet, le nombre total de doléances collectées des différents guichets sociaux dans la ville de Djibouti, du mois de mars et d'avril, est de 2354 doléances. Concernant les régions, les doléances collectées à ce jour sont 102 qui proviennent essentiellement de Dikhil et d'Ali Sabieh.

Les catégories des doléances concernent sont

- ✓ l'aide santé (personnes âgées, personnes handicapées, ménages vulnérables, EABS/AABS, etc...)
- ✓ l'aide à alimentation
- ✓ l'aide sociale (emploi, microfinance, formation professionnelle)
- ✓ le logement
- ✓ les victimes de sinistres
- ✓ les cas spécifiques et urgent de prise en charge (comité)
- ✓ autres (construction de toilettes, de maison, demande de papier identité, etc...)



## b) Registre sociale

Le registre social est un système d'information gérant les données des ménages pauvres qui pourront potentiellement bénéficier des programmes de protection sociale.

Il est destiné principalement aux acteurs de mise en œuvre des programmes en vue de leur fournir, en temps utile et de manière aussi exhaustive que possible, les informations spécifiques sur les populations ciblées par leurs programmes. Ils utiliseront cette base de données en appliquant les critères d'éligibilité propre à leur programme.

Le registre social, ainsi conçu, est un point d'entrée incontournable pour tout intervenant dans le domaine de la protection sociale.

### *Le registre en chiffres*

<b>Intitulée</b>	<b>Montants et Equipements</b>
Coût du projet	3.311.700\$
Budget disponible	2.173.000\$
Gap de financement	1.000.000\$.
Donnés socioéconomique collecté	<b>44 874 ménages</b>
Matériels et systèmes acquis grâce au projet	1 application biométrique pour authentifier l'unicité de chaque individu avec un système intitulé ABIS (Système d'identification biométrique automatisé) ;  1: application de gestion des données des ménages qui gérer et coordonnées les programmes  Des kits mobiles pour la capture d'empreinte digitale et la photo faciale (Enrôlement biometrique)

## Etats de lieux des niveaux de décaissement du budget des programmes du FSN

Lignes Budgétaires	Budget Prévisionnel	Décaissement	% du décaissement par rapport au budget	Source de financement
Subventions et appui au fonctionnement des structures	515 191 319	98 141 414	19%	FSN
Programme National Solidarité Famille	503 496 000	196 008 000	39%	FSN
Programme d'assistance sociale ponctuelle	45 000 000	6 340 520	14%	FSN
Programme d'appui aux groupes vulnérables	76 000 000	63 000 000	83%	FSN
ASERI & ASEH & ASEHL	235 755 000	99 894 301	42%	FSN
Projet d'éclairage public	150 000 000	160 000 000	107%	FSN
Projet de Développement des opportunités d'emploi(Taille de pierre	50 000 000	29 287 583	59%	FSN
Microfinance(LC et S)	200 000 000	94 169 515	47%	FSN
Guichet sociaux	41 252 000	28 920 219	70%	FSN
Subvention au Ministère de la Femme et de la Famille dans le cadre du programme à l'alphabétisation	120000000	120000000	100%	FSN

### IV. La stratégie de Sortie de la pauvreté

#### a) Economie sociale et solidaire

Dans le cadre du concept de l'économie sociale et solidaire (ESS) appelée aussi « tiers secteur » est un nouveau concept de solidarité qui prône l'utilité sociale et le bien être de chaque individu dans une société moderne. Apparu dans un contexte des crises économiques et sociales et ayant eu des impacts sur le bien être de la société, ce concept donne la primauté au capital humain par rapport à la recherche de profit. Les institutions principales de l'ESS qui sont les associations, les mutuelles, les coopératives, les ONG et les fondations.

Cependant, le SEAS veut faire du tiers secteur (ESS) une composante de la politique sociale par la promotion de la solidarité en conciliant intérêt collectif et activité économique. Et également en plaçant la personne humaine et le principe de la solidarité au centre du développement économique, social et politique sur la base du consensus de l'agir citoyen. C'est dans cette perspective que plusieurs actions ont été réalisées, notamment la Loi fixant le statut général des coopératives (Loi N16/AN/13)

Le SEAS fait la promotion et le développement des coopératives de services en partenariat avec le SEJS pour inciter les jeunes à s'organiser en groupe d'affinité en vue de et de créer leur propre coopérative de services ou autres.

A noter : dans ce cadre de développement des opportunités d'emploi pour les jeunes en situation de chômage, le SEAS a entrepris depuis février 2017, la création d'un centre de propulsion des jeunes au sein des CDC. à l'heure actuel plus 150 jeunes ont fréquentée ces centres pour assistance à leur projets. Ainsi que la création des coopératives des services.

#### b) la Micro finance classique

La population bénéficiaire de crédit est majoritairement composée de femmes à hauteur de 70.8%. Les jeunes âgés de 18 à 29 ans ne représentent que 8.1% des bénéficiaires.

3/5 (59%) des bénéficiaires ont déclarés avoir investi tout ou une partie des crédits dans la création d'AGR et 2/5 pour la consommation (dépenses du ménages).

A Tadjourah et Obock, la part de crédits consacrés aux dépenses des ménages et autre des dépenses sont plus élevées que celles investies dans les AGR.

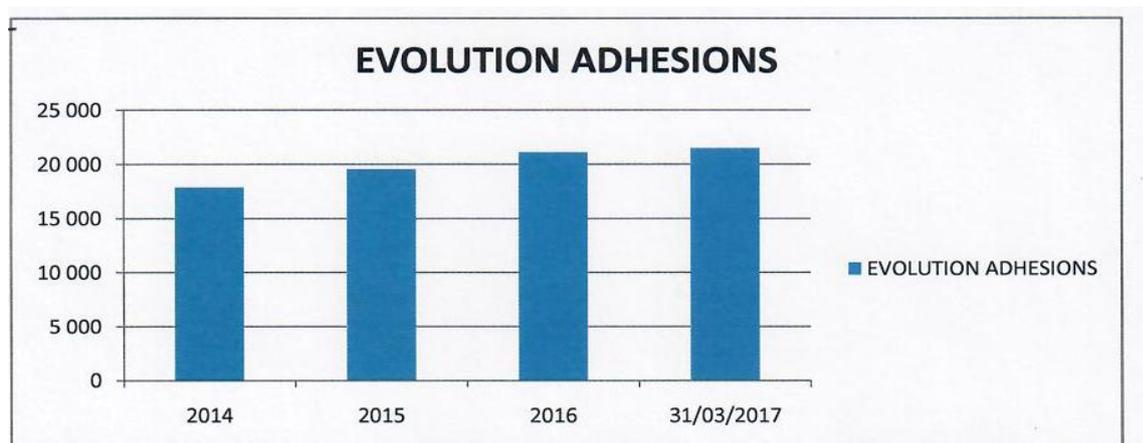
Seulement 54.7% de la masse monétaire des crédits accordés qui ont été affectés à la création et/ou renforcement d'AGR.

	TADJOURAH	OBOCK	ALI SABIEH	DIKHIL	DJIBOUTI VILLE	TOTAL
TOTAL DES MEMBRES	1063	1291	1404	1583	21 493	26834
VOLUME DE CREDIT ( fdj)	91 155 975	72 030 000	194 763 535	208 606 224	1 619 059 942	2 185 615 676
ENCOURS DE CREDIT ( fdj)	14 115 185	11 346 489	34 448 284	38 041 721	141 599 548	239 551 228
VOLUME TOTAL DE DEPOT ( fdj)	7 782 035	1 844 646	17 388 353,44	9 922 919	178 663 883	215 601 836,4

#### La microfinance islamique

	Montant en FDj	Crédits en Nbrs
Montant Déboursés	126 022 157	388
Encours	9 789 716	63
Total	135 811 873	451

Evolution des adhésions de la CPECD depuis 2017



b) Le projet Filets social mis en œuvre par l'ADDS

Le Projet d'assistance Sociale soutient la mise en œuvre d'un programme de filet de sécurité intégré et novateur pour les ménages pauvres et vulnérables. Il combine un programme d'emploi à haute intensité de main-d'œuvre destiné à améliorer le revenu des ménages avec un de Nutrition communautaire mettant l'accent sur les mille premiers jours avec des approches participatives et communautaires.

Au courant de l'année écoulée une batterie des activités a été réalisée. Les bénéficiaires des activités à haute intensité de main d'œuvre ont atteint le **300 000 H/J soit 66 % de l'objectif de projets et ceux qui représente environ 260 000 000 FD alloué sous forme de compensations aux bénéficiaires des projets.**

La mise en œuvre de l'approche de la prévention de la malnutrition a franchi une nouvelle étape notamment à travers la mise en œuvre des outils de supervision et de l'approche participative. L'ADDS a multiplié les supervisons de terrain ainsi que des réunions mensuels avec les partenaires qui se sont ont accrues considérables en passant d'une réunion trimestrielle à une réunion mensuelle.

Nom de l'indicateur	Unité	Référence	Cible (après restructuration du 2 <sup>nd</sup> Fin Add )	30 juin 2016	30 septembre 2016	31 décembre 2016
<b>Indicateurs des Objectifs de Développement</b>						
1-Bénéficiaires des Programmes de Filets Sociaux <sup>1/</sup>	Nombre	0	8 000	5 247	5 569	5 785
2-Bénéficiaires des Programmes de Filets Sociaux - Femmes <sup>1/</sup>	Nombre	0	5 000	4 933	5 235	5 438
3-Femmes enceintes/allaitantes, filles adolescentes et/ou enfants de moins de cinq ans, bénéficiant des prestations de nutrition de base <sup>2/</sup>	Nombre	0	15 000	12 790	13671	13671
4-Proportion de femmes qui participent aux sessions sur la malnutrition qui exclusivement allaitent pendant les 6 premiers mois de vie du nourrisson <sup>3/</sup>	Pourcentage	14.70 <sup>4/</sup>	40.0%	40.8% <sup>5</sup> (Enquête de référence Hayabley)	40.8% <sup>6/</sup>	40.8% <sup>6/</sup>

5-Nombre de (personne x jour) de travaux communautaires à haute intensité de main-d'œuvre offerts aux membres aptes au travail des ménages pauvres/vulnérables	Nombre	0	600 000	355 650	379 800	<b>396 000</b>
6-Pourcentage des bénéficiaires des travaux à haute intensité de main-d'œuvre qui sont pauvres <sup>7/</sup>	Pourcentage	40.8	65	73.3 (%de ménages dans les 2 premiers 2 de pauvreté source : Enquêtes finales Hayabley)	73.3	<b>73.3</b>
7-Bénéficiaires directs du projet, <sup>9/</sup> dont :	Nombre	0	100 000	0	0	0
Femmes bénéficiaires	Pourcentage	n.a.	50%	n.a	n.a	n.a
<b>Résultats Intermédiaires</b>						
8-Pourcentage de mères ayant eu au moins trois consultations prénatales durant la dernière grossesse, parmi celles qui ont participé aux sessions sur la nutrition/	Pourcentage	78.0% <sup>10/</sup>	85.0% <sup>11/</sup>	88.2.0% <sup>11/</sup> (enquête de suivi Hayabley)	88.2.0% <sup>11/</sup>	888.2.0% <sup>11/5.0%<sup>11/</sup></sup>
9-Proportion d'enfants âgés de 6-24 mois qui ont un régime alimentaire diversifié <sup>12/</sup> parmi ceux qui ont participé aux sessions sur la nutrition	Pourcentage	32.1% <sup>13/</sup>	55.0% <sup>14/</sup>	71.10% <sup>14/</sup> (enquête de suivi Hayabley)	71.10% <sup>14/</sup>	71.10% <sup>14/</sup>
10-Femmes enceintes/allaitantes qui ont un régime alimentaire diversifié parmi celles qui ont participé aux sessions sur la nutrition <sup>15/</sup>	Pourcentage	23.3%	60.0	70.10 (source enquête de suivi)	70.10 (source enquête de suivi)	70.10( source enquête de suivi)
11-Montant total des indemnités payées aux bénéficiaires.	FDJ	0	570 000 000	355 575 000	379 725 000	396 285 000
12-Pourcentage de sessions sur la nutrition saisie dans le MIS	Pourcentage	n.a.	80.0%	55%	45%	n.a.
13-Nombre de bénéficiaires formés dans les compétences liées au travail (techniques de construction de base, artisanat), entreprenariat (GEA, Microfinance)	Nombre	0	<b>2 000</b>	<b>1 402</b>	<b>1 537</b>	<b>1 537</b>

### c) Renforcement des capacités à travers les formations professionnelles

Le chômage est dans un phénomène d'une ampleur préoccupante, qui touche indistinctement les hommes et les femmes et qui est particulièrement sévère pour les jeunes adultes.

Au **total ce sont 1300 jeunes qui** ont été admis aux formations professionnelles dispensées par l'ADDS pour tous projets confondus (AFD, IDA, BID, BAD, MDTF...) de 2010 à 2016 à travers les zones du projet du PDUI et du PREPUB de Balbala.

## 1. Le PROPEJA

Ce présent projet se propose d'apporter une réponse à court et moyen terme à la recherche d'amélioration des conditions de vie des groupes plus vulnérables en réduisant la pauvreté à travers la promotion de la bonne gouvernance, l'inclusion sociale, ainsi que l'amélioration de l'employabilité essentiellement des jeunes et des femmes.

L'objectif essentiel de ce projet est **d'améliorer l'accessibilité des jeunes et des femmes aux opportunités de création de revenus et d'emplois**. Et ceci, à travers des formations, l'accompagnement, ainsi que des soutiens financiers pour accompagner leur projet.

## Conclusion et perspectives

Aider et accompagner nos concitoyens et notamment les plus démunis à améliorer leurs conditions de vie et de les soutenir activement dans leur ascension sociale reste un devoir humain et une priorité fondamentale pour laquelle le gouvernement est engagé. C'est pourquoi nous avons jugé utile de disponi biliser des structures afin de rapprocher les prestations de services aux populations concernés.

Notre ambition est de permettre à tous les Djiboutiens, d'accéder à des services complémentaires en l'occurrence, des transferts monétaires, des soins de santé de qualité, l'accès à l'éducation de qualité, le développement des opportunités d'emploi et l'accès à la micro finance.

Bailleur	Objectifs du projet	indicateur de performance réel	% taux d'exécution	Lieu ou localité des bénéficiaires
	<b>d'améliorer l'accessibilité des jeunes et des femmes aux opportunités de création de revenus et d'emplois.</b>			
Fonds Japonais pour le Développement Social (JSDF)	<b>Formation des formateurs</b> <b>Formation de base et concours de Microprojets</b>  <b>l'accompagnement et soutiens financiers pour la mise en œuvre de leurs activités génératrices de revenus.</b>	<b>16 facilitateurs communautaires formés (formation de formateur)</b>  <b>143 jeunes formés et certifiés sur l'entreprenariat de base</b>  <b>46 microprojets ont été financés via les caisses populaires d'épargne et de crédit pour un total de 141 bénéficiaires dont 39 % sont des femmes</b>	50%	Djibouti-ville / commune de Balbala, Tadjourah, Ali-Sabieh, Arta-